



CLUB des ARCHERS de SABLE

25 bis rue Pasteur 72300 Sablé sur Sarthe

Email : club@archers-de-sable.com

Site : archers-de-sable.com

Entraînements

Pendant la période hivernale, de septembre à début mai, l'entraînement aura lieu à la salle Henri Bonnet. Première séance, le 13 septembre 2017 pour les jeunes (à partir de 10ans), le 12 septembre pour les adultes.

Horaires

Le mardi de 17h30 à 20h30 pour tous les publics.

Le mercredi de 14h à 17h30 pour les jeunes et adultes.

Le jeudi de 17h30 à 19h pour les archers confirmés.

A partir de début mai, quand le temps le permet, l'entraînement à lieu sur le terrain extérieur.

Il faut toujours attendre un adulte pour commencer à tirer, pour les jeunes.

Les entraînements le mercredi sont supervisés par un brevet d'état, une fois par mois.

Matériel

Le matériel est mis gratuitement à la disposition des débutants, au deuxième trimestre chaque archer doit obligatoirement posséder le matériel suivant :

6 flèches, une palette, une protection de bras et un carquois. Un achat groupé est organisé par le club.

Les arcs sont être mis à la disposition des archers gratuitement et sans limite de temps.

Le matériel du club ne peut sortir du gymnase sans autorisation, et le plus grand respect de celui-ci doit être observé par les bénéficiaires.

Documents

Pour pratiquer le tir à l'arc il faut remplir le questionnaire de santé (QS-sport) pour un renouvellement, pour une première adhésion un certificat médical de non contre indication de la pratique du sport, et une photo d'identité pour la licence.

Tarifs

Licence et assurance	De 10 à 15 ans	De 16 à 20 ans	Adultes	Découverte après le 1 avril
Tarif	60€	90€	115€	55€

Double licence pour les archers extérieurs : 40€

Une réduction de 15€ sera consentie à partir du deuxième membre d'une même famille

Responsable entraînements : Michel Belmonte Les Changreniers 476 rue de l'Aubinière 72200 La Flèche

Tel : 09 66 94 49 18 email : belmonte.michel@hotmail.fr